



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

Secrétariat général
Service des ressources
humaines
Sous-direction du
développement professionnel
et des relations sociales
Bureau des politiques
statutaires et réglementaires

78, rue de Varenne
75349 Paris 07 SP

Objet : CTM - Extrait de procès-verbal

Paris, le 15 OCT. 2013

Le comité technique ministériel s'est réuni sous la présidence de Monsieur AURAND, secrétaire général, le jeudi 3 octobre 2013, à 9 h 30, salle Sully, 78 rue de Varenne, PARIS CEDEX 07.

Ordre du jour :


- 1 - Approbation du procès-verbal du CTM du 27 juin 2013 ;
 - 2 - Budget 2014 du ministère de l'agroalimentaire et de la forêt ;
 - 3 - Répertoire des métiers du MAAF et de ses établissements publics ;
 - 4 - Textes relatifs à l'IGN : projet d'arrêté pris pour l'application du décret n° 2000-815 du 25 août 2000 relatif à l'aménagement et à la réduction du temps de travail dans la fonction publique de l'Etat en ce qui concerne certains personnels de l'Institut national de l'information géographique et forestière, et projet de décret portant dérogations aux garanties minimales de durée du travail et de repos applicables à certaines catégories de personnels de l'Institut national de l'information géographique et forestière ;
 - 5 - Arrêté du 29 avril 2005 fixant la liste des branches d'activités professionnelles et des emplois types des établissements publics d'enseignement supérieur agricole relevant du ministre chargé de l'agriculture et de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments ;
 - 6 - Projet de décret modifiant le décret n° 2001-1038 du 8 novembre 2001 portant statut particulier du corps de l'inspection générale de l'agriculture ;
 - 7 - Elections 2014 ;
- Point complémentaire : point sur l'ancienneté de 3 ans dans un poste comme préalable à la mobilité de l'agent ;
- 8 - Questions diverses.

Sur le projet de décret portant dérogations aux garanties minimales de durée du travail et de repos applicables à certaines catégories de personnels de l'Institut national de l'information géographique et forestière:

Présents : 13 (Absences : Sud-Rural Equipement M. Picard, FSU Mme Debord)
Pour : 6 - UNSA (2), CFDT (2), Le Trèfle (1), CGT (1)
Contre : 0
Abstention : 7- FSU (4), FO (3)

Sur le projet d'arrêté pris pour l'application du décret n°2000-815 du 25 août 2000 relatif à l'aménagement et à la réduction du temps de travail dans la fonction publique de l'Etat en ce qui concerne certains personnels de l'Institut national de l'information géographique et forestière:

Présents : 13 (Absences : Sud-Rural Equipement M. Picard, FSU Mme Debord)
Pour : 6 - UNSA (2), CFDT (2), Le Trèfle (1), CGT (1)
Contre : 3 - FO (3)
Abstention : 4- FSU (4)


Le Sous-directeur
du développement professionnel et
des relations sociales

Michel LEVEQUE